



Communiqué de presse

à Paris, le 21 février 2012

Marine Le Pen est recalée à son concours de médecine

Avec le culot des ignorants donneurs de leçons, Marine le Pen a déclaré qu'il fallait augmenter le numerus clausus à l'entrée des études médicales à 6000 par an : "Regardez l'absurdité et l'incompétence totale de ceux qui nous dirigent ! En France, nous formons 3 000 médecins par an car nous avons mis un numerus clausus. On s'interdit d'en former plus. Or, on a besoin de 6 000 médecins par an. Pourquoi avoir verrouillé le numerus clausus depuis 10 ans ? » a-t-elle déclaré à l'émission "on n'est pas couché".

Colossale boulette ! Le petit problème est que la déclaration de Marine Le Pen est totalement fautive : « le numerus clausus n'a cessé d'augmenter et est de 7500 cette année. » rectifie, Philippe Juvin, chargé du programme Santé à l'UMP.

Affirmer avec un mouvement de menton, et donner des leçons de compétence ne fait pas un bon candidat. Ce nouvel hurlement de Madame Le Pen démontre son incompétence. Et prouve qu'elle n'est pas au niveau. La vérité est simple : Marine Le Pen est approximative et ne travaille pas ses dossiers. « Au concours de médecine, elle serait recalée. », ironise l'eurodéputé.

Contact presse :

Gaëlle PETIT
presse.juvin@gmail.com
06 61 55 35 13